

**ART. 14. - FEDERAL VASAF SLALOM CHAMPIONSHIP\***

**\*N'y seront repris que les concurrents titulaires de licences ANNUELLES VAS ou ASAF ET LES RESULTATS RETENUS auront tous été acquis avec de telles licences.**

**Voir Article 4. Championnats du RSG**

**14.1. DEFINITION**

Le **Federal VASAF Slalom Championship** regroupe toutes les épreuves **des championnats** communautaires organisées sous l'égide de l'ASAF et de la VAS (voir calendrier **repris ci-dessous**)

**14.2. ACCESSIBILITE AU CHAMPIONNAT**

Le **Federal VASAF Slalom Championship** est accessible à tous les licenciés annuels de l'ASAF ou de la VAS dont la licence autorise la participation aux épreuves de Slalom. Aucune inscription préalable n'est requise : elle est automatique dès la première participation à l'une des épreuves du calendrier de l'une des Fédérations.

**14.3. CALCUL DES POINTS POUR LE CHAMPIONNAT**

14.3.1. Dans le cadre du championnat VASAF des Slaloms, **toutes les épreuves "Championnats" reprises aux calendriers des deux Fédérations** peuvent entrer en ligne de compte.

14.3.2. **Les 8 meilleurs résultats y acquis, seront retenus.**

14.3.3. Parmi ces 8 résultats (au maximum) devra **impérativement** figurer un **minimum de 3 résultats acquis dans chacune des deux Fédérations.**

14.3.4. En fin d'année, les concurrents ne présentant pas ces nombres minimaux seront **exclus** du Championnat.

14.3.5. Les résultats excédentaires seront tenus en suspens (les meilleurs ayant remplacé les moins bons) et seront déterminants en cas d'ex-aequo éventuel.

Lors de chaque épreuve, les résultats des concurrents seront récompensés selon les règlements de la fédération de tutelle de l'organisateur.

**14.4. CLASSEMENTS GENERAUX – CHAMPIONNATS DE CLASSES (Voir également Article 4. du RSG)**

**Le Federal VASAF Slalom Championship sera organisé pour les pilotes des Divisions 1-2-3 confondues, dont la voiture répond aux Règlements Techniques des deux Fédérations, en ce qu'ils ont de commun.**

14.4.1. Le classement "Général" sera établi uniquement sur base des résultats obtenus aux classements généraux des différentes épreuves reprises au championnat, selon le barème suivant : 1er = 99 pts, 2ème = 98 pts, etc. A partir du 99ème = 1pt.

14.4.2. **Des championnats de classe** seront également organisés pour les pilotes des Divisions 1, 2 et 3. Leurs classements seront établis, compte tenu uniquement, des points obtenus à la classe, selon les mêmes barèmes d'attribution que ceux en vigueur pour le classement général.

14.4.3. **Des coupes et/ou des trophées** seront remis en fin de championnat, à la 1<sup>ère</sup> dame, aux 3 premiers du "Classement Général", ainsi qu'aux 3 premiers de chaque classe des divisions 1-2-3.

Cette cérémonie sera incluse dans celle de la proclamation annuelle des résultats, organisée alternativement par les Fédérations, et pour la première fois, fin 2023 /début 2024, lors de la remise des prix de la Fédération (à choisir ou par tirage au sort ; l'information sera communiquée, dès décision).

La Fédération à qui incombera l'organisation de la cérémonie, fournira les trophées, les fleurs et les "Palmarès"

**14.5. ACCESSIBILITE AUX EPREUVES**

Ne seront admises au départ **des épreuves**, que les voitures répondant aux normes techniques définies par le **règlement de la Fédération de tutelle.**

Toutefois, les normes admises de sécurité passive des voitures, seront celles en vigueur au sein de la fédération qui a délivré la licence à son détenteur. Exemple : barre latérale de protection en cas de portes " vidées". Une seule barre pour les licenciés VAS ; barres en croix ou doubles barres parallèles, pour les licenciés ASAF.

Les voitures ne répondant pas aux critères d'accessibilité au **Federal VASAF Slalom Championship** (en ce qui concerne, par exemple, l'appartenance aux Divisions 1, 2 et 3), pourront

## G - Règlement Particulier Slalom

prendre part aux épreuves si la Fédération de tutelle de l'épreuve les accepte, en fonction de sa **Réglementation Technique** propre.

Dans ce cas, elles "prendront" les points induits par leurs performances et les éventuelles récompenses y attachées, marqueront ces points au niveau de leurs championnats de Fédération **mais ne les marqueront pas** au classement du **Federal VASAF Slalom Championship**, que l'épreuve soit du ressort de l'ASAF ou de la VAS.

### 14.6. EQUIPEMENTS DES PARTICIPANTS

**14.6.1.** Les normes d'équipement des participants seront également celles de la Fédération qui a délivré la licence, à son détenteur. Exemple : Combinaison ignifugée obligatoire ou non.

**14.6.2.** Tout organisateur fera son possible pour attribuer à chaque concurrent son numéro habituel. Si ce n'est pas le cas pour un licencié de la fédération sœur, l'organisateur lui proposera gratuitement les numéros de portière.

### 14.7. DEROULEMENT DES EPREUVES

Tous les cas non prévus par ces règlements, seront tranchés, sur place par les commissaires sportifs présents à l'épreuve. Faute d'accord entre eux et sur réclamation recevable, le sujet sera analysé en commun, par les Conseils d'Administration des deux Fédérations ou leurs délégués.

### 14.8. DROITS D'ENGAGEMENT

Aucun supplément.

### 14.9. DROITS DE CALENDRIER ET REDEVANCES

Aucun supplément.

### 14.10. CALENDRIER 2025

(Voir également le calendrier officiel évolutif, adapté en cours de saison, en fonction d'éventuelles annulations, sur [www.asaf.be](http://www.asaf.be) )

DATES	EPREUVES	ORGANISATEURS	N° DU CLUB ORGANISATEUR CONTACT
13 avril	Haspengouw	PAK Vlaams Brabant	0473/91 51 28
21 avril	Kuurme	AC Hemicuda	0475/66 60 51
1 <sup>er</sup> mai	Marchin	Marchin A.C.	Lg 28
04 mai	TRT	Autoclub TRT	0472/18 48 72
25 mai	Druiven	AC Zavelenborre	0499/57 76 33
1 <sup>er</sup> juin	Longlier	MC Haute Sûre	Lx 26
9 juin	Donmartin	MC Hannutois	Lg 29
22 juin	Orp-Le-Grand	Ice Pol RT	Bt 13
06 juillet	Bocholt	RT Mustache	0476/03 93 55
20 juillet	Abolens	MC Hannutois	Lg 29
27 juillet	Flémalle	Ec. Baudouin Visétoise	Lg 22
15 août	Lescheret	MC Haute Sûre	Lx 26
24 août	Ninove	Safety Team Brabant	0472/42 40 50
14 septembre	Kinrooi	NR Trommelke	0474/60 68 52
21 septembre	Tornacum	ASA Tornacum	Ht 01
28 septembre	Chawresse	Chawresse	Lg 16
12 octobre	Houtlandslalom	Rally Events	0476/922401